



## TROYES CHAPELLE NATATION

### RENSEIGNEMENTS POLE ADOS - PARCOURS LOISIRS

**SAISON  
2023 -2024**

|                                 | Lundi                | Mercredi                  | Samedi               |
|---------------------------------|----------------------|---------------------------|----------------------|
| Jeunes loisirs (2011-2012)      | 17h30 – 18h45 (Zins) | 14h30 - 16h (Zins)        | 13h45 – 15h15 (Zins) |
| Juniors loisirs (2010 et avant) |                      | 17h00 - 18h45 (Chartreux) |                      |

#### Informations pratiques :

- Les créneaux distribués en début d'année sont valables pour les périodes scolaires.
- Pour les mineurs, venez les chercher à l'heure, ou signez l'autorisation de départ seul.
- Le TCN décline toute responsabilité en cas de vol !

- Organisation de mini stages pendant les vacances (sauf Noël), information des parents par mail
- Merci de prendre connaissance des différents règlements intérieurs (club, piscines) disponibles sur le site internet

#### Matériel nécessaire pour la pratique :

- Bonnet (offert par le club pour toute nouvelle adhésion), lunettes

**Les créneaux sont assurés par des salariés et des bénévoles. Si la surveillance et la sécurité des pratiquants ne peut être assurée (maladie, empêchement...), le créneau devra être annulé et vous serez immédiatement informés par mail.**

La **douche** est **obligatoire** avant d'entrer dans l'eau. Le **port du bonnet de bain** est **obligatoire**

**Accueil ¼ heure avant l'entraînement dans l'eau et départ au maximum 15 minutes après la fin de l'entraînement**

#### *Pièces pour constituer le dossier d'inscription*

|                                                                 |                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| Feuille de renseignements du nageur complétée et signée         | Formulaire de licence                                               |
| Questionnaire de santé complété et attestation parentale signée | 1 enveloppe timbrée avec votre adresse pour les nouvelles adhésions |

Le TCN informe principalement ses adhérents par mail (annulation de créneaux, manifestations...), une adresse mail est donc indispensable, Merci de bien renseigner l'adresse mail et de vérifier qu'il n'y a pas d'erreur dans la saisie.

#### *Tarifs saison 2023 - 2024*

|        | 1er adhérent famille | 2ème adhérent famille | 3ème adhérent famille | 4ème adhérent famille | Autres Situations particulières |
|--------|----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------------------|
| Annuel | 205 €                | 180 €                 | 150 €                 | 55€                   | (S'adresser au bureau)          |

- **Modalités de paiement** : en trois fois minimum de préférence (avec un 1<sup>er</sup> versement de 100€ obligatoire par adhérent encaissé dès l'inscription pour la licence, l'adhésion au club et le 1<sup>er</sup> trimestre)
- Paiements possibles en chèques, espèces, coupons-sport, bon caf, chèques vacances, pass sports du ministère des sports....

**Remarque : le 1<sup>er</sup> versement de 100€ par adhérent ne sera pas remboursé quel que soit la situation**

**Aucun nageur ne sera accepté dans l'eau s'il n'a pas fourni répondu au questionnaire de santé et le paiement complet, ceci pour des raisons de sécurité et de responsabilité. Le club se réserve le droit de demander un certificat médical de non contre-indication s'il a connaissance de problématiques de santé concernant un nageur.**



CERTIFICAT MEDICAL « MEMO » (mineurs)

2023 2024

Rappel réglementaire :

\* « Pour les personnes mineures, à l'exception de la Licence « Encadrement » (abstraction faite des arbitres de Water-Polo), l'obtention ou le renouvellement d'une licence est subordonné à l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur, réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale.

\* Lorsqu'une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, l'obtention ou le renouvellement de licence nécessite la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive de moins de six mois ».

## INFORMATIONS SUR L'ASSURANCE

Ce document n'est qu'un résumé des contrats d'assurance visés ci-après. Il n'est par conséquent pas contractuel. Des notices d'information sont téléchargeables sur le site internet de la FFN.

**ASSURES** : licenciés de la FFN

**ACTIVITES GARANTIES** (sous réserve qu'elles soient organisées par la Fédération, ses Comités Régionaux ou Départementaux, ses clubs ou associations affiliés) : pratique de la natation du water-polo, de la natation synchronisée, du plongeon, de la natation en eau libre, de la natation estivale, des activités d'éveil, de la découverte aquatique, de la longue distance et leur enseignements ainsi que tous les sports annexes et connexes comprenant notamment la participation à des compétitions (officielles ou amicales) et leurs essais ou entraînements préparatoire, aux séances d'entraînement, aux activités de formation de la fédération....

**TERRITORIALITE** : dommages survenus en France et extension au monde entier au cours d'un déplacement ne dépassant pas 90 jours dès lors que le déplacement ou les séjours est organisé par la fédération

### 1° Responsabilité civile (extrait du contrat n°56852544)

**Dommages corporels** : conséquences pécuniaires d'atteintes physiques ou morales à la personne humaine

**Dommages matériels** : conséquences pécuniaires de la détérioration, destruction ou perte d'une chose ou d'une substance, ainsi que toute atteinte physique à un animal

**Dommages immatériels et sinistres** : Sont exclus des garanties les dommages causés par une faute intentionnelle, les amendes quel que soit leur nature, les vols

| Renouvellement de Licence - majeurs |                                                                    |                      |
|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|----------------------|
| Type de Licence                     | Fournir une attestation du renseignement du questionnaire de santé | Fournir un d'absence |
|                                     | Si une réponse « OUI » à une question du QS Sports - Mineurs       | ➡➡                   |

### 2° Individuelle accident (extrait de l'accord collectif n°2141)

Accident : toute atteinte corporelle non intentionnelle de la part de l'assuré ou du bénéficiaire

Invalidité permanente totale ou partielle

### 3° Assistance rapatriement

4° renseignements et déclaration de sinistre : mutuelle des sportifs - département prestations - 2/4 Louis Davird – 75782 Paris Cedex 16

Le document complet est affiché dans le local du club à la piscine Lucien Zins.



03.25.80.28.28



[tcnatation@gmail.com](mailto:tcnatation@gmail.com)



<https://troies-chapelle-natation.assoconnect.com>



[www.facebook.com/troieschapellenatation](https://www.facebook.com/troieschapellenatation)



[troieschapellenatation](https://www.instagram.com/troieschapellenatation)